

Réalisation d'un plan de déplacement administration

Conseil général de l'Eure

Le PDA est une démarche qui consiste à diagnostiquer les déplacements des agents afin de mettre en place des actions favorisant les modes de transport alternatifs à l'automobile

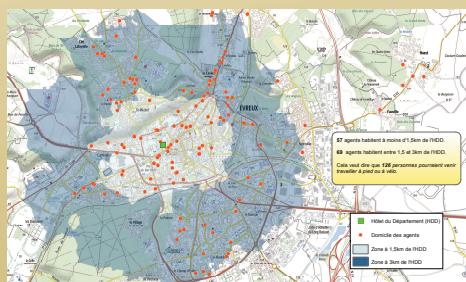
Ce PDA concerne le site de l'Hôtel du Département (460 agents) en coeur de ville et le site de la Rougemarre (80 agents) en périphérie de ville. La proximité de l'Hôtel du Département avec d'autres administrations a motivé le Conseil général à les associer afin de mutualiser des moyens et toucher un maximum d'employés.

Diagnostic

Hôtel du Département

Relevons les éléments les plus essentiels du diagnostic :

- un parking saturé
- des lignes de bus pertinentes
- un site moins accessible en car
- une ville à la topographie contraignante pour les cyclistes
- un site accessible aux piétons

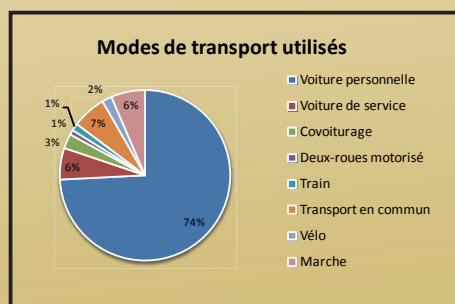


Site de la Rougemarre

Un site difficilement accessible par les modes actifs (route limitée à 70km/h sans trottoirs) et desservi par une seule ligne de bus

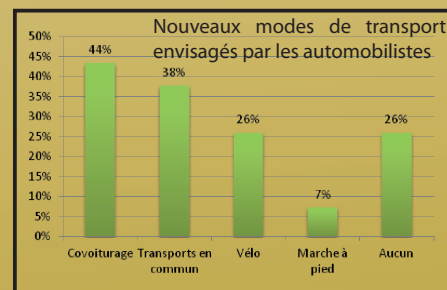
- 451 tonnes de CO2 sont émises chaque année à cause des trajets domicile-travail des agents.
- Finalement, on peut calculer le report modal pour chaque mode de transport analysé comme pertinent :
 - Marche : 12% des agents vivent à moins de 1.5km
 - Vélo : 27% à moins de 3km
 - Bus : 33% logent à moins de 300m d'un arrêt.

Enquête



Un taux de retour de 40%.

- Les agents sont particulièrement sensibles aux questions économiques (65%) et environnementales (46%).



- Une grande partie des agents sont intéressés pour changer mais subissent des contraintes : horaires flexibles, arrêts supplémentaires sur le trajet du travail...

Plan d'action

- Réserver des places de stationnement pour les covoitureurs
- Installer une borne de recharge pour voiture électrique sur le parking public de la cité administrative
- Proposer une éco-subsidation à l'achat d'un vélo à assistance électrique
- Proposer une semaine d'essai des transports en commun et du vélo à assistance électrique

- Mettre en place une indemnisation kilométrique pour les marcheurs
- Mettre en place une indemnisation kilométrique pour les cyclistes
- Augmenter le remboursement des transports en commun à 70%
- Proposer le télétravail aux agents volontaires
- Communiquer sur la mobilité et le PDA